



## Collèges de Meurthe-et-Moselle : anticiper la baisse prévisible des effectifs

**E**n Meurthe-et-Moselle, 33 550 élèves sont scolarisés dans les collèges publics ou privés en 2015. Ils pourraient être 1 300 de moins dans dix ans. En effet, la baisse récente mais forte du nombre de naissances observée dans le département depuis 2012 devrait se répercuter dans les effectifs des collèges à partir de 2023. Les territoires Terres de Lorraine et du Lunévillois, et à un degré moindre celui de Longwy, seraient les plus concernés. Seule l'arrivée significative de jeunes enfants en provenance de l'extérieur du département pourrait venir contredire ce scénario. Les migrations résidentielles restent toutefois liées à l'évolution future de l'emploi, local et frontalier, qui demeure la première motivation des parents pour venir s'installer en Meurthe-et-Moselle.

Philippe Debard, Insee

L'anticipation de l'évolution des effectifs scolaires constitue un enjeu essentiel pour garantir une offre localisée de formation adaptée aux besoins des populations. En Meurthe-et-Moselle, le ralentissement actuel de la démographie justifie à ce titre de s'interroger sur ses conséquences quant au nombre futur d'élèves dans les collèges du département.

### 33 550 enfants en collège (public et privé) en 2015

En 2015, les collèges de Meurthe-et-Moselle, publics ou privés, accueillent 33 550 élèves. Une centaine d'autres enfants de 11 à 14 ans résidant dans le département sont, suivant la carte scolaire, rattachés à des collèges situés hors du département, à Sainte-Marie-aux-Chênes (57), à Mirecourt ou à Raon-l'Étape (88).

La part de collégiens dans la population est nettement plus forte dans le sud du département, notamment dans les zones périurbaines autour de Toul, au sud de Nancy et à l'est de Pont-à-Mousson. On recense également une part significative

d'enfants de 11 à 14 ans dans le canton de Blâmont, extrémité est et rurale du département (*figure 1*).

### Recul récent du nombre de naissances

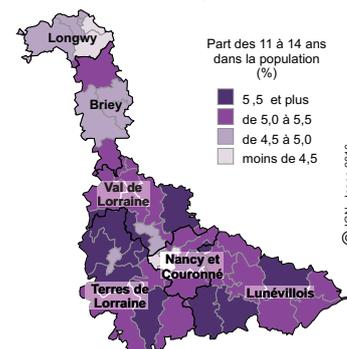
Les effectifs d'élèves dans les différents degrés de l'enseignement scolaire sont directement liés à la chronique des naissances des années antérieures. En effet, le nombre de naissances se répercute tout d'abord sur les effectifs des maternelles, avant de se faire sentir dans les écoles primaires, les collèges, puis les lycées. Ainsi, le nombre record de naissances observé en 2000 et 2001 est à l'origine de la progression des effectifs dans les collèges à partir de 2011. Toutefois, les effets de cette vague s'estomperont à partir de 2015. Le pic des naissances observé en 2006 produira un mouvement identique de 2017 à 2020.

À partir de 2023, les effectifs des collèges devraient refléter la natalité des années 2012, 2013 et 2014, marquées en Meurthe-et-Moselle, comme en Lorraine, par un net repli (- 6 %) du nombre de

naissances : 8 200 en 2014, contre 8 700 en 2006 (*figure 2*). Cette baisse concerne particulièrement les territoires de Longwy, de Terres de Lorraine et du Lunévillois, où le nombre de naissances a chuté de 11 % en huit ans. Au niveau du département, ce constat résulte surtout de deux fragilités structurelles : une fécondité parmi les plus faibles de France métropolitaine, et de moins en moins de femmes en âge d'avoir des enfants.

### 1 Des collégiens plus présents dans le périurbain au sud du département

Part des 11 à 14 ans dans la population selon les cantons en 2012



Source : Insee, recensement de la population

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) des Meurthe-et-Mosellanes est de 1,75 enfant par femme en 2013, contre 1,99 pour l'Hexagone. En dix ans, il n'a progressé que de 0,04 point. De fait, l'écart entre le département et la moyenne nationale ne s'est pas réduit. Une remontée de l'ICF dans les années à venir est possible, mais elle serait sans effet sur la démographie scolaire des collèges à moyen terme, puisque tous les enfants qui intégreront le collège d'ici 2025 sont déjà nés, les derniers en 2014.

La diminution du nombre de femmes de 20 à 39 ans, c'est-à-dire celles qui mettent au monde la plupart des bébés, est l'autre tendance de fond. Dans le département, leur nombre diminue ainsi de 1 000 personnes par an depuis 2009.

### 1 300 enfants susceptibles d'entrer au collège en moins en 2025

En se basant sur la population actuelle, les naissances des dernières années, et en retenant comme postulat que la mortalité des enfants de 11 à 14 ans aura un effet statistiquement négligeable, on peut estimer l'évolution du nombre d'enfants susceptibles de fréquenter le collège dans les années futures.

Pour l'ensemble du département, cette estimation prévoit une diminution des effectifs de 3,9 %, soit 1 300 collégiens de moins entre 2015 et 2025 (pouvant fréquenter un collège public ou privé). Cette baisse interviendrait en deux temps : 400 élèves de moins entre 2015 et 2020, puis 900 de moins entre 2020 et 2025, en conséquence directe de la chute des naissances observée à partir de 2012, évoquée précédemment. Trois secteurs seraient particulièrement concernés : le territoire Terres de Lorraine (- 10,3 %, soit 500 élèves de moins), le territoire du Lunévillois

(- 8,8 %, soit 400 élèves de moins) et le territoire de Longwy (- 4,1 %, soit 200 élèves de moins) (figure 3).

### Terres de Lorraine : relancer l'attractivité résidentielle

Le territoire Terres de Lorraine reste un territoire jeune. Les habitants de moins de 14 ans représentent 20 % de sa population, soit 2,5 points de plus que la moyenne du département. On recense notamment près de 5 400 enfants de 11 à 14 ans, en âge de fréquenter le collège.

Toutefois, des signaux annoncent une amorce de rupture avec les années passées. Entre 2007 et 2012, la population de Terres de Lorraine a continué de croître, mais à un rythme inférieur à celui observé au début des années 2000. Le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) positif depuis plus de dix ans est désormais proche de zéro. Le nombre de naissances est en retrait.

Le territoire a perdu 650 emplois (soit - 2,3 %) en cinq ans. Bien que le nombre d'actifs résidant dans la zone et travaillant à l'extérieur progresse, du fait de la proximité immédiate de l'agglomération nancéenne, sa dynamique interne semble donc marquer le pas.

De fait, sans apport de nouvelles populations par une reprise de l'attractivité résidentielle, les effectifs d'élèves dans les collèges seraient amenés à diminuer.

### Lunévillois : vers une baisse marquée à l'est

Dans le territoire du Lunévillois, l'ensemble des collèges enregistrerait une baisse des effectifs de l'ordre de 400 élèves en dix ans. L'extrémité est (secteurs de Badonviller, Blâmont et Cirey-sur-

Vezeuze) retient notamment l'attention. En 2015, ses trois collèges comptent au total moins de 420 élèves, soit une moyenne de moins de 140 élèves par établissement, inférieure de moitié à la moyenne des collèges du département. À horizon 2025, les estimations ne donnent au mieux qu'un total de 300 élèves pour les trois établissements.

Face à ce constat, l'idée d'une adaptation de la carte des collèges et des secteurs de recrutement doit tenir compte du contexte local. Dans cet espace rural, éloigné des zones de croissance du département et de la région, les indicateurs sociaux sont particulièrement défavorables. Ici plus qu'ailleurs, le collège s'inscrit dans le Schéma de service public de proximité où l'enseignement est un vecteur essentiel de l'élévation sociale.

### Territoire de Longwy : incertitudes frontalières

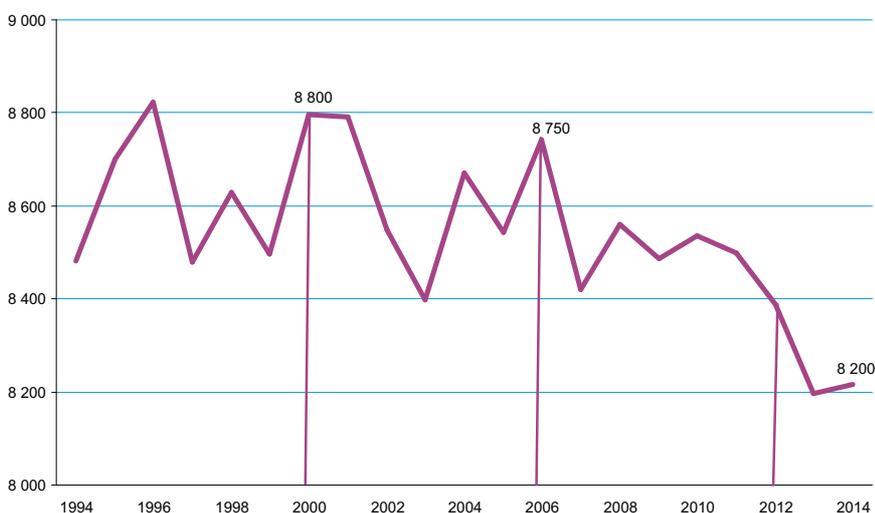
Dans le nord du département, le territoire de Longwy se trouve dans une situation contrastée. Les estimations indiquent une hausse des effectifs scolaires sur la période 2015-2020, puis une baisse sur la période 2020-2025.

Le boom dû à l'explosion du travail frontalier au cours des deux dernières décennies a apporté un regain d'attractivité au territoire, qui s'est traduit par l'arrivée de jeunes ménages avec enfants. Mais cet effet va s'estomper au-delà de 2020 lorsque ces enfants vont atteindre l'âge d'entrer au lycée. Les effectifs des collèges devraient aussi refléter le tassement du travail frontalier au cours des années 2008-2010.

Depuis 2011, le Luxembourg a toutefois retrouvé le chemin de la croissance. Il crée en moyenne près de 2 000 emplois par an pour les travailleurs frontaliers lorrains, dont environ 600 bénéficient aux actifs

## 2 Chute du nombre de naissances depuis 2012

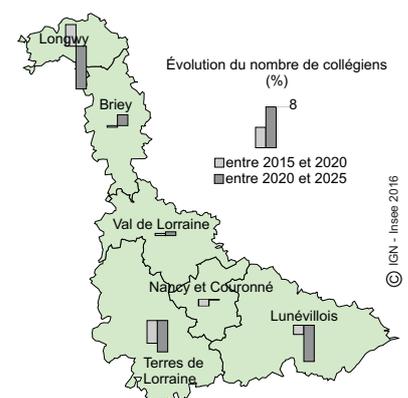
Naissances domiciliées en Meurthe-et-Moselle de 1994 à 2014



Source : Insee, état civil

## 3 La baisse des effectifs serait plus marquée dans le Lunévillois et Terres de Lorraine

Estimation de l'évolution du nombre de collégiens selon les territoires de Meurthe-et-Moselle entre 2015 et 2025 (%)



Source : Insee, estimations

#### 4 Effectifs d'élèves dans les collèges à la rentrée de septembre 2015

résidant en Meurthe-et-Moselle. Mais quid du futur ? Quelle sera notamment l'évolution du site de Esch-Belval, aux portes de Villerupt ? Une hausse des emplois côté luxembourgeois devrait entraîner une hausse de la population, et donc du nombre de collégiens côté français.

#### Territoires de Briey, Val de Lorraine, Nancy et Couronné : relative stabilité des effectifs

Les trois autres territoires de Meurthe-et-Moselle devraient connaître une relative stabilité de leurs effectifs de collégiens d'ici 2025.

Du côté de Briey, où la périurbanisation et l'essor du travail frontalier ont été plus tardifs que dans le territoire de Longwy, les deux effets cumulés devraient soutenir les effectifs de collégiens et même les voir augmenter légèrement entre 2020 et 2025.

Pour l'ensemble du Val de Lorraine, aucun mouvement notable ne devrait être enregistré à la hausse ou à la baisse.

Dans le territoire de Nancy et Couronné, la baisse sur la période 2015-2020 ne serait que ponctuelle. Puis le nombre d'enfants susceptibles d'entrer au collège (public comme privé) se stabiliserait à 12 000 élèves.

#### Un futur conditionné par l'évolution de l'emploi et de la périurbanisation

La démographie des collèges dépend du niveau des naissances mais aussi des mouvements migratoires (arrivées et départs). Or, dans cet exercice d'estimation du nombre d'élèves à horizon 2025, les migrations des parents restent la grande inconnue.

En Meurthe-et-Moselle, comme en Lorraine, les flux migratoires sont intimement liés à l'évolution de l'emploi, plus qu'à des aménités telles que le soleil et la mer dont bénéficient d'autres territoires. Sur la période 2007-2012, dans le département, l'emploi n'a significativement progressé qu'au sud de Nancy. Mais qu'en sera-t-il de cette dynamique métropolitaine dans les dix ans à venir ? Dans le même registre, quelle sera l'évolution future de l'emploi frontalier qui joue un rôle essentiel dans le territoire de Longwy ?

Les choix résidentiels des ménages impliquent également d'autres questionnements. Ainsi, ils résultent d'un arbitrage complexe entre le cadre de vie et la qualité de l'habitat, les coûts du logement et du transport, la proximité des équipements notamment scolaires mais aussi médicaux, les dessertes routières et ferroviaires. À ce jeu, les deux dernières décennies ont été particulièrement favorables aux zones périurbaines qui sont devenues des lieux d'habitation prisés des jeunes couples avec enfants.

	Collèges publics			Collèges privés		
	nombre d'étab.	effectifs (1)	effectifs SEGPA (2)	nombre d'étab.	effectifs (1)	effectifs SEGPA (2)
Lexy	1	524	62			
Longlaville	1	433				
Longuyon	1	449		1	87	
Longwy	2	810		1	448	
Mont-Saint-Martin	1	216				
Réhon	1	421				
Villerupt	1	534	50			
<b>Territoire de Longwy</b>	<b>8</b>	<b>3 387</b>	<b>112</b>	<b>2</b>	<b>535</b>	
Audun-le-Roman	1	293				
Briey (3)	3	817		1	382	
Jarny	2	1000	55			
Joeuf	1	403				
Piennes	1	348				
Tucquegnieux	1	324	9			
<b>Territoire de Briey</b>	<b>9</b>	<b>3 185</b>	<b>64</b>	<b>1</b>	<b>382</b>	
Blénod-lès-Pont-à-Mousson	1	464	102			
Champigneulle	1	416	63			
Custines	1	303				
Dieulouard	1	457				
Frouard	1	295				
Livardun	1	440				
Nomeny	1	371				
Pagny-sur-Moselle	1	300				
Pont-à-Mousson	1	538		1	347	
Thiaucourt-Regniéville	1	258				
<b>Territoire du Val de Lorraine</b>	<b>10</b>	<b>3 842</b>	<b>165</b>	<b>1</b>	<b>347</b>	
Art-sur-Meurthe				1	109	
Dombasle-sur-Meurthe	2	894				
Dommartemont	1	228	66			
Essey-lès-Nancy	1	500				
Flavigny-sur-Moselle (3)	1	106				
Heillecourt	1	406				
Jarville-la-Malgrange	1	469	56	1	934	
Laxou	2	521				
Ludres	1	479				
Malzéville	1	501				
Nancy	7	2 727	55	6	2 267	
Pulnoy	1	428				
Saint-Nicolas-de-Port	1	408				
Tomblaine	1	576				
Vandoeuvre-lès-Nancy	2	876				
Villers-lès-Nancy	1	307	61			
<b>Territoire de Nancy et Couronné</b>	<b>24</b>	<b>9 426</b>	<b>238</b>	<b>8</b>	<b>3 310</b>	
Colombey-les-Belles	1	429				
Foug	1	200				
Neuves-Maisons	2	1 110	53			
Toul	3	1 692	54	1	381	
Vézelize	1	448				
<b>Territoire Terres de Lorraine</b>	<b>8</b>	<b>3 879</b>	<b>107</b>	<b>1</b>	<b>381</b>	
Baccarat	1	405				
Badonviller	1	135				
Bayon	1	548				
Bénaménil	1	231				
Blainville-sur-l'Eau	1	440	64			
Blâmont	1	159				
Cirey-sur-Vezouze	1	124	10			
Einville-au-Jard	1	302				
Gerbéviller	1	264				
Lunéville	2	1 078	125	1		307
<b>Territoire du Lunévillois</b>	<b>11</b>	<b>3 686</b>	<b>199</b>	<b>1</b>		<b>307</b>
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>27 405</b>	<b>885</b>	<b>14</b>	<b>4 955</b>	<b>307</b>

(1) Enseignement général et dispositifs adaptés

(2) Section d'enseignement général et professionnel adapté

(3) Y compris Établissement régional d'enseignement adapté

Source : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Le contexte actuel de baisse du prix des carburants incite à penser que le mouvement peut se poursuivre. Toutefois, parallèlement, les politiques d'urbanisme visent aujourd'hui à une redensification du tissu urbain pour lutter contre l'étalement de l'habitat en deuxième couronne. Qu'en sera-t-il dans les années à venir ?

## Estimations vs prévisions

Combien d'élèves les collèges de Meurthe-et-Moselle devront-ils accueillir dans les prochaines années, d'ici 2020 et à moyen terme d'ici 2025 ?

L'inertie propre à la démographie et le fait que tous les enfants qui intégreront le collège dans les dix ans à venir sont déjà nés, permettent d'avancer des éléments de réponse à cette question, en réduisant la marge d'incertitude que représente tout exercice de projection. Celui-ci ne constitue toutefois qu'une hypothèse où les migrations futures, externes ou internes au département, restent inconnues.

Ces estimations ne sont donc pas des prévisions. Elles constituent des éléments d'aide à la décision pour l'implantation et le dimensionnement des collèges, qui répondent également à d'autres critères tels que la mixité sociale et l'accessibilité. ■

## Carte des collèges, sectorisation et mixité sociale

Les tendances dégagées dans la présente étude conduite par l'Insee rejoignent celles réalisées par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à partir des données issues de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et de la fréquentation actuelle des collèges publics de Meurthe-et-Moselle.

Ces tendances démographiques convergentes doivent permettre aux conseillers départementaux de prendre les décisions les plus efficaces en matière de carte scolaire pour assurer le meilleur enseignement possible, proposer un large choix d'options, éviter les classes uniques, tout en recherchant une optimisation dans l'occupation des locaux. Ainsi, la sectorisation des établissements s'inscrit dans une approche globale où les effectifs, la taille moyenne des collèges, la continuité entre écoles élémentaires et collèges, les temps de transport entre le domicile des élèves et les établissements, la proximité d'équipements culturels et sportifs, le maillage territorial et départemental, sont autant d'éléments pris en compte pour dessiner la carte des collèges. Elle doit enfin intégrer l'enjeu de mixité pour éviter l'entre-soi social.

À ce titre, le Conseil départemental est engagé avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour améliorer la mixité sociale dans les collèges. C'est un enjeu de réussite qui profite à tous : aux meilleurs élèves comme aux moins bons, aux élèves issus des familles les plus favorisées, comme à ceux issus de milieux plus modestes. Tous gagnent pédagogiquement à être dans un environnement mixte, à l'image de la société dans laquelle ils vivent. Lutter contre les inégalités, ce n'est pas tirer le niveau vers le bas, bien au contraire. La justesse de cette conviction est confirmée dans l'enquête Learning divides, commandée par l'Unesco en 2006, qui se conclut sur le constat suivant : « Les pays qui ont les meilleures performances sont ceux qui réussissent non seulement à élever le niveau mais aussi à le rendre plus équitable. (...) On peut avoir l'équité et l'excellence ».

De plus, la mixité sociale participe à la construction du sentiment d'appartenance de chaque enfant à un projet collectif qui rassemble autour des valeurs de la République. Elle est également un enrichissement pour la construction individuelle et citoyenne de chaque jeune.

Avec d'autres départements, la Meurthe-et-Moselle est engagée depuis la fin de l'année 2015 dans une expérimentation initiée par le Ministre de l'Éducation nationale pour renforcer la mixité sociale au collège. En concertation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative (élus locaux, chefs d'établissements, enseignants, parents d'élèves, associations partenaires de l'École), cette démarche permettra, sur certains secteurs géographiques, de définir une sectorisation multicollèges, permettant ainsi de faire de l'affectation des élèves un levier majeur de mixité sociale.

C'est au regard de l'ensemble de ces éléments que le Conseil départemental exerce les responsabilités que lui confie la loi en matière de carte et de sectorisation des collèges en Meurthe-et-Moselle.

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

## Permettre la réussite de tous les jeunes Meurthe-et-Mosellans, préparer l'avenir

Priorité du projet « Meurthe-et-Moselle 2015-2021 - La reconquête républicaine des territoires » adopté en juillet 2015 par l'assemblée départementale, le plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG) y figure en bonne place pour traduire cette priorité en actes. Le Conseil départemental construit, restructure à neuf, rénove profondément ou partiellement les collèges publics de Meurthe-et-Moselle. Tous doivent être adaptés aux besoins d'un enseignement de qualité et aux exigences éducatives d'aujourd'hui.

Ce plan porte en premier lieu une ambition éducative et sociale. Il répond en même temps à des enjeux d'innovation architecturale, de transition écologique, de soutien à l'emploi et à l'économie départementale, d'aménagement et de développement des territoires du département.

Le PCNG est tout cela à la fois. Avec son budget de 300 millions d'euros, il fait de l'éducation le premier investissement du département.

L'éminence des enjeux éducatifs autant que l'importance de l'engagement financier, dans une période où l'argent public est particulièrement précieux, exigent d'appréhender avec finesse la réalité des situations scolaires et sociales des territoires de Meurthe-et-Moselle, d'en prévoir les évolutions et d'identifier les besoins qui en découlent pour mieux répondre aux attentes des élèves, de leurs familles et des territoires où ils vivent.

C'est dans ce but que nous avons fait appel à l'expertise et aux compétences de l'Insee pour disposer d'une estimation des effectifs d'élèves susceptibles d'entrer en collège dans le département d'ici la rentrée 2025.

Ces travaux représentent une ressource très utile et un atout indéniable à la disposition de l'assemblée départementale pour aider les élus à prendre des décisions éclairées par l'apport d'experts qualifiés.

Mathieu Klein  
Président du Conseil départemental  
de Meurthe-et-Moselle

Antony Caps  
Vice-président du Conseil départemental  
Délégué à l'éducation, chargé du plan Collèges Nouvelles Générations

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine  
Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication :

Joël Creusat

### Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Carte et sectorisation des collèges du département, rapport de présentation - diagnostic et préconisations, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle - DIRDEVE - Service Collèges - août 2015

